

## I - INTRODUCTION

Le présent document est relatif à la mise à jour de la Stratégie nationale de développement de la statistique de l'Union des Comores dont le financement est assuré par le système des Nations Unis. Il est structuré autour des chapitres suivants :

II-Objectif

III- Résumé de la Stratégie de Croissance et de la Réduction de la Pauvreté

IV- Résumé de la Stratégie nationale de développement de la statistique 2008-2010 ;

V- Mise à jour de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique

VI- Conclusions

VII- Annexes

### **I.1--CONTEXTE INTERNATIONAL**

Les décideurs politiques au niveau national et les partenaires au développement prennent chaque jour davantage conscience de la nécessité d'avoir des données statistiques fiables, crédibles et de bonne qualité afin de soutenir la conception, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des plans de développement nationaux, notamment les Stratégies de Réduction de la Pauvreté, les stratégies sectorielles et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Les statistiques sont, en effet essentielles à la prise de décision politique et économique, à la répartition de ressources souvent rares, au suivi des progrès de la nation, à la transparence et la responsabilité de la gestion gouvernementale. Les statistiques sont indispensables à la gestion axée sur les résultats.

C'est dans cet environnement favorable qui place la statistique au cœur de la problématique du développement, de la lutte contre la pauvreté, des objectifs du millénaire pour le développement que les pays en développement notamment les pays africains avec l'appui des organisations financières internationales et des

partenaires financiers et techniques ont entrepris des programmes de renforcement des capacités de leurs systèmes statistiques nationaux (SSN).

Les programmes de renforcement des capacités statistiques du SSN sont élaborés selon la méthodologie initiée et préconisée par Paris 21 dont la démarche repose sur un processus de cinq étapes (feuille de route, diagnostic, vision et axes stratégiques, mise en œuvre et suivi-évaluation).

## **I.2-CONTEXTE NATIONAL**

A l'instar de l'ensemble des pays africains, l'Union des Comores, s'est dotée en 2007 d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) couvrant la période 2008-2012 correspondante à celle de la programmation des activités financées par le système des Nations Unies dont malheureusement la mise en œuvre a rencontré des difficultés sur le plan de mobilisation des ressources financières. En vue de trouver des solutions à ces difficultés, une mission conjointe Paris21 et ENSEA d'Abidjan Cote d'Ivoire s'est rendue à Moroni en juillet 2009 pour examiner avec le gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) les démarches à entreprendre afin de poursuivre la mise en œuvre de la SNDS.

A l'issue de cette mission, il a été recommandé aux Autorités nationales de l'Union des Comores d'entreprendre les activités suivantes, à savoir :

- Le recadrage temporel de la SNDS et de la SCRCP ;
- La sensibilisation des PTF à soutenir la mise en œuvre de la SNDS ;
- La faisabilité de la formation des cadres moyens en statistique.

Un Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRCP), vient d'être finalisé en septembre 2009. Elle couvre la période 2010-2014 qui est différente de celle de la SNDS. Dans cette version finale la SCRCP intègre le suivi-évaluation, une des composantes fondamentales de cette stratégie.

## **II-OBJECTIF**

L'objectif principal du présent document est d'harmoniser et coordonner les deux Stratégies en vue de pouvoir satisfaire en données statistiques produites et disponibles à temps opportun pour les besoins du suivi de la SCRP, le permettant ainsi de remplir sa mission.

Il s'agira alors de faire la mise à jour de la SNDS (2008-2012) en effectuant un recadrage temporel entre les deux stratégies et mettant à jour ses plans d'action compte tenu des nouvelles données.

Il y a lieu de souligner, eu égard au rôle primordial de la SNDS dans la conception et le suivi-évaluation de tous les projets et programmes de développement économiques, particulièrement la SCRP, qu'elle devrait figurer logiquement parmi les opérations prioritaires de la SCRP.

## **III-RESUME DU DOCUMENT DE LA STRATEGIE DE CROISSANCE ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE**

L'Union des Comores s'est dotée en 2003 d'une Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté qui constitue un document de référence des interventions dans le domaine socioéconomique du pays et un cadre fédérateur de toutes les stratégies nationales sectorielles.

Elle a été révisée en 2005 (SCRP intérimaire) et finalisée en 2009 sur la base des principes d'exhaustivité, d'approche participative, de transparence, d'intégration aux processus nationaux de décision et de partenariat actif.

Une analyse qualitative et quantitative des conditions de vie de la pauvreté et un diagnostic des différents secteurs de l'économie de l'Union des Comores, ont conduit au choix de trois principes de base pour élaborer la SCRP à savoir :

- une croissance économique forte ;
- une amélioration des capacités humaines et institutionnelles ;
- un renforcement de la gouvernance et de la gestion publique.

Sur la base de ces principes et pour pouvoir aboutir aux objectifs visés de la SCRP, six (6) axes stratégiques ont été pris autour des quels sont organisées trente-deux (32) programmes prioritaires.

Ces axes sont :

**Axe stratégique 1** : stabiliser l'économie et établir les bases d'une croissance économique forte fondée sur l'équité ;

**Axe stratégique 2** : renforcer les secteurs porteurs en mettant l'emphase sur le renforcement institutionnel et une participation accrue des opérateurs économiques privés ;

**Axe stratégique 3** : renforcer la gouvernance et la cohésion sociale ;

**Axe stratégique 4** : améliorer l'état sanitaire de la population ;

**Axe stratégique 5** : développer l'éducation et la formation professionnelle en vue d'améliorer le capital humain ;

**Axe stratégique 6** : promouvoir la durabilité de l'environnement et la sûreté civile.

Par ailleurs, les enjeux transversaux (Système statistique national, Objectifs du Millénaire pour le développement, le genre) ont été pris en compte dans la formulation de tous les programmes prioritaires et la conduite des réformes touchant les institutions et le secteur public.

Le coût de la mise en œuvre de la SCRP a été estimé à un montant de **463.349 millions** de francs comoriens.

### ***III.1- besoins en information statistique de la SCRP***

Un dispositif technique et institutionnel de suivi-évaluation qui a été mis en place pour piloter et suivre la mise en œuvre de la SCRP, a besoin de disposer à temps d'une masse importante d'informations statistiques fiables et de qualité afin de pouvoir assurer convenablement sa mission.

Ces informations servent à assurer le suivi de l'exécution des actions prioritaires, à établir l'évaluation d'impact des politiques et des interventions de

la lutte contre la pauvreté ainsi que le suivi des progrès réalisés pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. En règle générale, on distingue deux types d'indicateurs de suivi : les indicateurs intermédiaires et les indicateurs finaux (ou d'impact).

Parmi les indicateurs intermédiaires, on peut distinguer :

- Ceux qui évaluent les résultats opérationnels qui correspondent aux extrants directs des actions des pouvoirs publics (constructions d'infrastructures, augmentation du budget, recrutement de ressources humaines, nombre de dossiers traités par les services administratifs ;
- Ceux qui mesurent l'incidence directe de l'action des pouvoirs publics sur le groupe de population ciblé (par exemple le taux de fréquentation d'un service, des écoles ou hôpitaux construits ou réhabilités, etc.).

Pour le suivi des indicateurs finaux ou indicateurs d'impact, on peut avoir recours à deux types de données qui nécessitent dans la majorité des cas des enquêtes représentatives auprès des ménages :

- Les plus classiques évaluent le résultat en fonction de l'objectif final poursuivi (diminution de la pauvreté, diminution de la morbidité, des inégalités, etc.) ;
- Celles, moins usuelles mesurent directement le niveau de satisfaction de la population (usagers /bénéficiaires) qui donnerait leur appréciation qualitative des progrès accomplis et les éventuels effets négatifs non prévus. Ce type d'indicateur revêt une importance particulière dans le cadre du principe du processus participatif, dans la mesure où le suivi/appréciation est réalisé par le public concerné.

Les besoins en données statistiques de la SCRP sont, généralement en fonction de l'importance de ses indicateurs retenus qui, en occurrence, sont de 41 et figurent dans le tableau ci-dessous.

La production courante et structurelle du système statistique national performant et les opérations d'enquêtes et de recensements programmés dans la SNDS sont de nature à satisfaire la demande de la SCRP.

Tableau 1 : Principaux indicateurs de suivi de la SCRP

Indicateurs de suivi de la SCRP	Valeur de référence	Unité	Année de référence	Cibles				
				2010	2011	2012	2013	2014
Taux de croissance réel:								
- PIB	0,8	%	2007	2,5	3,6	4,4	5,5	5,8
- Secteur agriculture, élevage, pêche et sylviculture	4,0	%	2007	6,8	9,2	10,2	11,3	11,3
- Secteur tourisme	5,2	%	2007	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1
Encours de la dette extérieure	2041	En millions de FC	2008	2204	2094	5691	6364	
Services de la dette extérieure	706	En millions de FC	2008	659	634	608	575	
Taux d'accroissement annuel des recettes fiscales	22 milliards	%	2008	5	5	4	3	3
Taux d'accroissement annuel des exportations		%		3	6	9	10	10
Taux d'électrification	40	%	2005	50	60	70	85	90
Proportion des villages désenclavés	70	%		75	80	85	90	95
Taux de croissance des investissements privés	12	%		15	17	18	20	25
Taux de croissance annuel des investissements agricole	5	%		10	12	12	10	10
Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (P0)	44,8	%	2004	-	-	-	-	35
Profondeur de la pauvreté (P1)	12,8	%	2004	-	-	-	-	10
Sévérité de la pauvreté (P2)	6,2	%	2004	-	-	-	-	5
Coefficient d'inégalité (Gini)	55,7	%	2004	-	-	-	-	45
Proportion des enfants accusant une insuffisance pondérale	25	%	2008	25	20	15	10	5
Proportion des enfants accusant un retard de croissance	43,1	%	2004					
Taux net de scolarisation primaire	73,0	%	2007	80,0	83,0	87,0	90,0	95,0
Proportion d'enfants atteignant la 5ème année d'école	71,0	%	2007	76,0	78,0	80,0	85,0	90,0
Taux d'alphabétisation des jeunes adultes, en % de la population âgée de 12 à 24 ans	70,8%	%	2008	76,3%	79,1%	81,8%	84,5%	87,3%
Ratio du nombre de filles par rapport aux garçons inscrits au primaire	0,63	%	2008	0,74	0,79	0,84	0,90	0,95
Ratio du nombre de filles par rapport aux garçons inscrits au secondaire	0,38	%	2008	0,56	0,65	0,73	0,82	0,91
Rapport entre les populations féminine et masculine sachant lire et écrire (en proportion de la population âgée de 15 - 24 ans)	61,9	%	2003	69,7	71,0	73,2	76,0	79,7
Part des femmes dans l'emploi salarié non agricole	13,7	%	2004					
Femmes parlementaires, en % du total	2,3	%	2004					
Taux de mortalité néonatal	29	/1000		25	22	21	20	19
Taux de mortalité infantile, pour 1000 naissances vivantes	48,4	/1000	2007					
Taux de mortalité maternelle	400	/100000	2005	380	338	295	255	215
Proportion d'accouchements ayant lieu dans des formations sanitaires	13,9	%	2005	40	50	55	60	65
Taux de prévalence des IST		%		3,6	2	1,5	<1	<1
Taux de prévalence du VIH/SIDA	0,025	%		0,025	0,025	0,025	<0,015	<0,015
Taux de mortalité liée au paludisme tous âges confondus	25	%	2008	25	20	15	10	5
Taux de prévalence du paludisme	35	%		32	30	25	15	5
Population ayant un accès régulier à un point d'eau aménagé	25	%	2008	35	45	60	70	80
Population ayant un accès régulier à un point d'eau aménagé en milieu rural	20	%	2008	25	30	40	50	60
Population ayant un accès régulier à un point d'eau aménagé en milieu urbain	35	%	2008	45	50	70	80	90
Taux d'accroissement des arrivées touristiques	14000	touristes	2006	10%	20%	25%	25%	25%

#### **IV- RESUME DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE (2008-2012)**

Avant de présenter succinctement la stratégie nationale de développement de la statistique 2008-2012, il nous a semblé opportun et utile ici, de rappeler la définition de deux concepts fondamentaux de la statistique : les statistiques et le système statistique national (SSN), et d'exposer succinctement le processus d'élaboration et les avantages d'une stratégie nationale de développement initiés par Paris21.

**Les statistiques** sont définies comme un ensemble de données quantitatives d'observation, collectées et élaborées grâce à des méthodes et outils scientifiques et aidant à la prise de décision dans les domaines économique, social, culturel et politique.

**Le système statistique national** est un ensemble de dispositifs institutionnels et organisationnels mis en place par les autorités nationales et ayant pour mission de produire, publier, diffuser des informations statistiques se rapportant aux domaines économique, social, démographique, culturel et environnemental, pour les besoins des administrations publiques, des entreprises, des organismes, des medias, des chercheurs, des citoyens, etc ;

**Un Processus d'élaboration d'une stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS)** est un programme intègre et exhaustif d'actions statistiques axées sur la demande et décrivant les opérations à réaliser durant une période donnée et ayant pour objectif de rendre l'outil statistique national capable de répondre durablement et convenablement aux besoins des utilisateurs, en mettant à leur disposition, dans les délais, des statistiques de qualité et conformes aux normes internationales.

Son processus d'élaboration a été initié et préconisé par Paris21. La SNDS présente des avantages qui sont, entre autres la couverture de l'ensemble du SSN, l'assurance de la production des données fiables, complètes, régulières et coordonnées aux

différents programmes nationaux de développement et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, du cadre cohérent au soutien international pour le développement de la statistique, au renforcement des capacités statistiques nationales et au respect des principes statistiques internationaux ;

#### ***IV.1- présentation de la SNDS 2008-2012***

- La SNDS (2008-2012) a été formulée en 2007 suivant la méthodologie initiée par Paris21 et porte sur l'ensemble du système statistique comorien qui est composée de la Direction Nationale de la Statistique épiceutre de ce système, des services statistiques ministériels et de la Banque centrale comorienne ainsi que les directions statistiques des îles. Son diagnostic, deuxième étape du processus a identifié les obstacles auxquels le système statistique comorien est confronté à savoir, entre autres :

- L'absence d'une loi statistique qui définit le système statistique et met en place des dispositions relatives aux principes fondamentaux régissant l'activité statistique ainsi que les règles d'organisation et de fonctionnement du système statistique national ;

- La faiblesse en qualité et quantité des ressources humaines et financières ;
- L'insuffisance des moyens d'équipements;
- L'insuffisance de la quantité et de la qualité de la production statistique plutôt basée sur l'offre que sur la demande sans cesse croissante, diverse, pressante ;

- La difficulté d'accès et la disponibilité des données statistiques ;
- Le manque de dialogue entre les producteurs et les utilisateurs des informations statistiques.

- Le diagnostic a permis de formuler la vision et de déterminer les axes stratégiques et ses objectifs opérationnels, les quels ont conduit à établir les plans d'actions.



**La vision** retenue par la SNDS comorienne est : ‘ de bâtir un système statistique national décentralisé et intègre, capable de répondre durablement aux besoins de suivi et d'évaluation des politiques publiques, et d'une façon générale, de satisfaire les besoins prioritaires des utilisateurs en mettant à leur disposition des statistiques de qualité, diffusées dans les délais et conformes aux normes internationales’

**Les axes stratégiques** pour pouvoir atteindre cette vision, quatre axes stratégiques sont choisis, à savoir :

- **Axe stratégique 1** : Elaborer un cadre juridique et institutionnel réglementant les activités statistiques et organisant la coordination statistique ;
- **Axe stratégique 2** : Formation des ressources humaines ;
- **Axe stratégique 3** : Production statistique ;
- **Axe stratégique 4** : Favoriser l'accès et une diffusion des données adaptées aux normes et promouvoir la culture statistique.

Le principal résultat attendu de la réalisation de cette stratégie est d'avoir un SSN performant susceptible de satisfaire tous les besoins des utilisateurs.

Le coût de la mise en œuvre de la SNDS a été estimé à **4 903 100 000 FC**

#### ***IV.2- Etat de réalisation de la SNDS 2008-2012***

Après deux ans de mise en œuvre, l'état de réalisation de la Stratégie nationale de développement de la statistique établi révèle de maigres résultats (voir annexe 1).

En effet il y a que quelques activités qui ont un début de commencement d'exécution (environs 16% du budget total).

Il s'agit de:

- L'élaboration du projet de Loi statistique et de la mise à jour des textes portant organisations des différentes composantes du système statistique national de l'axe 1;

- La signature d'une convention avec l'ENSEA d'Abidjan dans le cadre de la formation initiale dans le domaine de la statistique prévu dans l'axe 2 ;
- La Mise des locaux non encore aménagés à la disposition de la filière de formation des techniciens supérieurs en statistique Institut Universitaire et Technique de l'Université Des Comores (IUT-UDC) de l'axe II ;
- Mission d'appui technique de macro International pour l'évaluation des besoins de l'EDS/MICS de l'axe III
- Appui technique d'Afristat pour l'évaluation des besoins de l'enquête 123 de l'axe III
- Appui technique d'Afristat pour l'évaluation des besoins pour l'élaboration des comptes nationaux de l'axe III ;
- Publication des données statistiques répondants aux besoins des utilisateurs : Tableau de bord de l'éducation nationale de l'axe III
- L'élaboration d'un Système National d'Information Sanitaire de l'axe III
- Collecte et traitement des données des programmes de santé publique (Paludisme, SIDA, Tuberculose...etc) de l'axe III
- Elaboration des documents techniques, des lois et des textes réglementaires sur l'état civil de l'axe III.
- Actualisation et la validation de l'architecture de la base de données sur Dev Info, l'implantation progressive IMIS et le lancement de la base de données nationale Comores Info par le chef de l'Etat de l'axe IV.

**AXE stratégique 1 : Etablir un cadre juridique et institutionnel réglementant les activités statistiques et organisant la coordination statistique**

<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Activités réalisées dans le cadre des plans d'action</b>	<b>Montant (milliers fc)</b>	<b>Source finan</b>
1 Mettre en place les textes réglementaires et la réforme institutionnelle du système statistique national	1. Elaboration du projet de Loi statistique et mise à jour les textes portant organisations des différentes composantes du système statistique national	4.960	PNUD

**Axe stratégique n°2: Formation des ressources humaines**

<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Activités réalisées dans le cadre des plans d'action</b>	<b>Montant (milliers fc)</b>	<b>Source finan</b>
1- Former les cadres et agents nécessaires au système statistique national	signature d'une convention avec signée avec l'ENSEA d'Abidjan dans le cadre du plan de formation initiale	4.960	PNUD et UNFPA
2-Assurer le perfectionnement et le recyclage du personnel affecté au système statistique national, et promouvoir une culture de l'utilisation des statistiques	1. Mise des locaux non encore aménagés à la disposition à la filière de formation des techniciens supérieurs en statistique IUT-UDC	PM	Gouvernement

**Axe stratégique 3 : Production statistique**

<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Activités réalisées dans le cadre des plans d'action</b>	<b>Montant (milliers fc)</b>	<b>Source finan</b>
2 Adapter la production statistique aux besoins de suivi des conditions de vie des ménages et d'évaluation de la pauvreté	1. Mission d'appui technique de macro International pour l'évaluation des besoins de l'EDS/MICS	9 600	UNICEF
	2. Appui technique d'Afristat pour l'évaluation des besoins de l'enquête 123	PM	Coopération Française
3. Construire un dispositif d'élaboration des comptes nationaux conformes aux normes en vigueur	2. Appui technique d'Afristat pour l'évaluation des besoins pour l'élaboration des comptes nationaux	PM	AFRISTAT

9 . Renforcer les capacités nationales en matière de planification et de gestion du système éducatif par la disponibilité régulière des données statistiques scolaires	publication des données statistiques répondants aux besoins des utilisateurs : Tableau de bord	5.000	UNICEF
10 Mesurer l'état de la santé de la population et mieux gérer les services de santé	4. Elaboration d'un Système National d'Information Sanitaire	PM	OMS
	5. Collecte et traitement des données des programmes de santé publique (Paludisme, SIDA, Tuberculose...etc)	PM	OMS
11 Renforcer le système de collecte des données démographiques par l'exploitation des données d'état civil sur l'ensemble du territoire	1. Elaboration des documents techniques, des lois et des textes réglementaires sur l'état civil	10 000	UNFPA et UNICEF

**Axe stratégique 4 Axe stratégique n°4: Favoriser l'accès et une diffusion des données adaptés aux normes, et promouvoir la culture statistique**

Objectifs opérationnels	Activités réalisées dans le cadre des plans d'action	Montant (milliers fc)	Source finan
1. Favoriser l'accès et l'utilisation des données et promouvoir la culture statistique	1 . Actualisation et la validation de l'architecture de la base de données sur Dev Info, l'implantation progressive IMIS et le lancement de la base de données nationale Comores Info par le chef de l'Etat	30 000	Unicef, UNFPA, PNUD

Ces maigres résultats sont dus certainement de la conjugaison de plusieurs facteurs dont principalement :

- La faiblesse de plaidoyer de la SNDS auprès des bailleurs de fonds et des responsables nationaux ;
- L'insuffisance de l'importance accordée aux statistiques par les autorités nationales.

Toutefois, il importe de signaler l'existence des programmes de certaines activités prévus dans la SNDS dont la réalisation est prévue à partir de l'année 2010 à savoir :

- Programme de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI) financé par la BAD
- Projet conjoint de l'aide à la décision financé par le système des nations unies
- Appui à la planification et à la coordination (APLACO)
- Projet de renforcement des capacités financé par PNUD

## **V-MISE A JOUR DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE**

La mise à jour de la stratégie nationale de développement de la statistique 2008-2012 porte généralement sur les éléments suivants : la période couverte, la programmation des activités à réaliser sur la période 2010-2014, les coûts d'exécution et les plans d'action, eu égard aux nouvelles opérations et ajustements apportés à certaines opérations. Les autres aspects à savoir : le diagnostic qui est objectivement établi, le choix des axes stratégiques et des objectifs prioritaires qui sont pertinent, ne nécessitent pas de mise à jour. Il y a lieu de souligner que la SNDS a été bien élaborée.

Le recadrage temporel a été réalisé en ramenant l'ancienne période de la SNDS à la période 2010-2014 correspondante à celle de la SCRP. La programmation de la réalisation annuelle des opérations sur la nouvelle période (2010-2014) a été opérée sur la base des priorités qui tiennent compte de l'urgence des besoins de production des données statistiques et de l'impact des activités à réalisées sur la vie économique et sociale du pays. Ce qui conduit alors à donner une priorité au renforcement des

capacités du système statistique national afin d'améliorer sa performance, au dispositif du suivi-évaluation de la SCRP et aux OMD.

## V.1 PLAN D' ACTIONS REVISES

Les plans d'action traduisent en activité les objectifs opérationnels en définissant les activités à réaliser nécessaires pour atteindre ces objectifs et permettre ainsi de lever les contraintes structurelles au sein du Système statistique national pour enclencher la production des données de qualité, l'amélioration de la conception des politiques et stratégies de développement économique et social.

Ils ont été mise à jour compte tenu de la période couverte, des nouvelles opérations (RGPH prévu en 2013 et l'enquête 123) et des débuts de réalisation de certaines opérations.

<b>Axe stratégique n°1: Etablir un cadre juridique et institutionnel réglementant les activités statistiques et organisant la coordination statistique</b>				
OBJECTIFS	RESULTATS	ACTIVITES	STRUCTURE RESPONSABLE	TOTAL
1. Mettre en place les textes réglementaires et la réforme institutionnelle du système statistique national	1. le système statistique national dispose d'un cadre légal et réglementaire, notamment en ce qui concerne le respect de principes fondamentaux de la statistique publique et l'attribution des missions statistiques au niveau de l'union et des îles autonomes	1. Faire adopter le projet de Loi statistique et mettre à jour les textes portant organisations des différentes composantes du système statistique national	DNS	3.500
		2. Diffuser et promouvoir le nouveau cadre légal et réglementaire (Confection d'une plaquette explicative à destination des services et des utilisateurs principaux des statistiques)		
2. Mettre en place un système de coordination technique effective entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques	1. le conseil national de statistique se réunit de façon régulière 2. la DNS dispose d'une mission de relation avec les producteurs et les utilisateurs de statistiques au niveau de l'union et des îles autonomes 3. des outils statistiques harmonisés sont mis en place	1. Assurer la tenue régulière du comité de coordination statistique, notamment pour statuer sur les priorités en matière de production statistique	DNS	30 000
		2. Créer au sein de la DNS des fonctions de relations avec les producteurs et utilisateurs de statistiques		
		3. Elaborer et mettre en place des outils statistiques harmonisés (Recueil harmonisé de concepts et définitions; Nomenclatures d'activités, de produits, de		

	4. les échanges de données sont formalisés avec les principales composantes productrices du système statistique national	professions etc ...) 4. Réaliser un schéma de protocole d'échange de données entre les composantes du SSN 5. Organiser et animer des comités techniques ad hoc sectoriels		
3. Renforcer les capacités du SSN pour lui permettre d'assumer au mieux leur mission de production statistique, de coordination technique et opérationnelle, et de suivi de la mise en œuvre de la SNDS	1. la DNS dispose des cadres nécessaires à l'exécution de sa mission 2. la DNS dispose d'un plan permettant un appui technique aux organes de production statistique au niveau de l'union et des îles autonomes 3. la formation des cadres aux procédures de management d'une direction de la statistique 4. la création d'un cadre de travail adapté à une production statistique de qualité 5. les capacités de production statistique sont renforcées au niveau des îles autonomes 6. les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la SNDS sont régulièrement évalués	1.Élaboration, mise en œuvre et suivi d'un plan de recrutement (élaboration profils, négociations,...)	DNS(SSN)  DSIA	830 908
		2. Recrutement progressif de cadres supérieurs et moyens pour l'ensemble du SSN		
		3. Formation et suivi des cadres managériaux pour tout le système de production		
		4. Renforcer le partenariat avec les institutions régionales, sous régionales et internationales		
		5. Appui technique de tout le SSN		
		6. Appui à la réorganisation de certains services producteurs de statistiques		
		7. Construction/Réhabilitation et Equipement de toutes les composantes du SSN		
		8. Elaboration d'un rapport annuel pour examen par le Conseil National de Statistique		
		9. Réalisation d'une revue à mi-parcours		
		10. Evaluation finale de la SNDS et préparation du schéma suivant		
		11. Prendre des dispositions pour être à jour du paiement de la cotisation à AFRISTAT		
TOTAL DE L'AXE 1				<b>864 408</b>
AXE 2 : FORMATION DES RESSOURCES HUMAINES				
OBJECTIFS	RESULTATS	ACTIVITES	STRUCTURE RESPONSABLE	TOTAL
1. Former les cadres et agents nécessaires au système statistique national	1. Former 6 ingénieurs statisticiens économistes et ingénieurs socio-démographiques (bac + 5 ans) 2. Former 12 ingénieurs des travaux statistiques ou équivalents (bac + 4 ans) 3. Former 60 adjoints de la statistique (bac + 2 ans)	1. Mettre à jour le plan de formation initiale	DNS	210 702
		2. Créer un département d'Adjoints techniques de la statistique au sein de l'Université des Comores en étroite collaboration avec le DNS	Université des Comores	
		3. Assurer le déroulement du plan et le suivi des élèves		
		4. Assurer la préparation des concours de statistique		
2. Assurer le perfectionnement et le recyclage du personnel affecté au	1. les cadres responsables de la production sont formés aux techniques spécifiques de leur	1. Assurer le rôle de point focal pour les formations sectorielles Evaluer les RH dans le SSN	DNS Université des	244 630

système statistique national, et promouvoir une culture de l'utilisation des statistiques	domaine d'activités (démographie, comptabilité nationale, finances publiques, commerce extérieur, statistiques de conjoncture, éducation, santé, agriculture, élevage et pêche ...)	2. Elaborer et mettre en œuvre un programme de recyclage du personnel affecté au système statistique national, en collaboration avec l'Université des Comores et l'ENSEA –Abidjan	Comores	
	2. le personnel non statisticien affecté au système bénéficie d'un cycle de formation continue lui permettant d'acquérir un savoir faire dans les domaines de la collecte, du traitement de l'analyse et de la publication des résultats	3. Organiser des stages de formation de courte durée dans les instituts de formation en statistique ou des structures statistiques à l'étranger ou l'IUT de l'UDC		
<b>Total Axe stratégique n° 2</b>				<b>455 332</b>
<b>AXE 3 : PRODUCTION STATISTIQUE</b>				
OBJECTIFS	RESULTATS	ACTIVITES	STRUCTURE RESPONSABLE	TOTAL
1 établir progressivement pour chaque secteur une méthodologie précise et régulièrement évaluée	1. les instruments de collecte (questionnaires, méthodologies, listes de points d'observation, etc.) sont harmonisés et la qualité des données est améliorée	1. Élaborer et valider un manuel de définitions, concepts et des méthodologies utilisés pour les travaux statistiques	DNS	97 119
		2. Mettre en place les programmes de collecte et d'amélioration qualitative définis pour chaque filière statistique		
		3. Evaluer régulièrement des méthodes de collectes		
2 adapter la production statistique aux besoins de suivi des conditions de vie des ménages et d'évaluation de la pauvreté	1. l'état de santé de la population est mieux appréhendé sur la base d'une enquête de type démographique et de santé (es) 2. un dispositif de suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté est mis en place à partir de l'enquête 123, et d'une enquête pluri thématique sur la gouvernance et la décentralisation	1. Conception et réalisation d'une enquête démographique et de santé (EDS) couplée avec l'enquête à indicateur Multiple (MICS)	DNS	672 000
		2. Conception et réalisation de l'Enquête 123		
		3. Elaboration d'une méthodologie et réalisation d'une enquête permanente adaptée au cas comorien, sur la base de l'Enquête 123		
		4. Elaboration d'une méthodologie et réalisation d'une enquête biennale pluri thématique sur la gouvernance et la décentralisation		
		5. Réaliser à partir des données d'enquêtes existantes des analyses approfondies sur des thèmes d'intérêt liés à la politique économique et sociale du pays		
3 construire un dispositif d'élaboration des comptes nationaux conformes aux normes en vigueur	1. Une équipe permanente de comptables nationaux est mise en place 2. Les comptes nationaux sont conformes au SCN 93 et élaborés à l'aide du module ERETES 3. Une année de base est définie et les comptes	1. Renforcer les capacités techniques et humaines du Service chargé de la production des comptes nationaux à la DNS	DNS	209 106
		2. Reprendre l'élaboration des comptes nationaux à partir d'une nouvelle structure de production en concordance avec l'évolution économique du pays et d'une nouvelle année de référence récente		



	nationaux sont régulièrement produites et diffusées	<p>3. Le passage progressif au SCN 93 avec l'installation du module ERETES pour l'établissement des comptes</p> <p>4. La mise en place d'une série d'enquêtes et d'une stratégie de collecte régulière des données auprès des entreprises et du secteur public</p> <p>5. La mise en œuvre d'un protocole en vue de l'exploitation systématique des déclarations fiscales à des fins statistiques</p> <p>6. La publication régulière des comptes</p> <p>7. Elaboration des comptes complets 2007 à 2011 et changement d'année de base</p>		
4 élaborer et publier mensuellement, des indices des prix à la consommation comparables sur le plan international	<p>1. les indices des prix a la consommation sont mensuellement calculés et publiés suivant les normes prescrites du SGDD</p> <p>2. la collecte et le traitement des prix sont étendus à l'ensemble des îles autonomes</p>	<p>1. Actualisation de la méthodologie de collecte et de traitement des prix à la consommation</p> <p>2. Réalisation des enquêtes hebdomadaires des prix à la consommation</p> <p>3. Calcul et publication des indices des prix à la consommation</p>	DNS	35 999
5 créer un dispositif de statistiques des finances publiques fiables grâce à l'amélioration des méthodes de collecte, de traitement, de l'analyse et de la diffusion des données	<p>1. les données statistiques budgétaires et financières sont collectées et publiées régulièrement, aux niveaux de l'union et des îles autonomes</p> <p>2. le TOFE est établi régulièrement suivant les normes internationales admises</p>	<p>1. Evaluer le système de production actuelle des statistiques des finances publiques et faire des recommandations pour son développement</p> <p>2. Produire un guide de procédure d'élaboration des statistiques des finances publiques</p> <p>3. Former les informaticiens et automatiser la production des statistiques primaires dans les administrations décentralisées</p> <p>4. Former les cadres de la CREF et les administrateurs, à la production et à l'analyse des statistiques des finances publiques</p> <p>5. Créer une base de données économique, financière et monétaire</p>	CREF/ Ministère de l'Economie et des Finances	282 496
6 améliorer la production des statistiques de balance des paiements et de position extérieure globale répondant aux normes de qualité reconnue	1. l'élaboration des statistiques de balance des paiements dans les normes et délais prescrits par le SGDD	<p>1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative entre la DG Douanes, les services compétents de la BCC et de la Direction Nationale de la Statistique, dans l'établissement des statistiques du commerce extérieur</p> <p>2. Renforcement de la coordination statistique entre la BCC et les services de l'Etat (Budget Economie, Dette publique, Trésor public, CGP Recettes, DNS), les Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial, et les grands opérateurs privés, visant la cohérence entre les statistiques de la balance des paiements, la dette extérieure, les comptes nationaux et les autres agrégats économiques</p> <p>3. Recensement et mise à jour des agents économiques résidents et qui font des</p>	BCC	101 706

		<p>transactions avec l'étranger</p> <p>4. Adaptation des questionnaires suivant les catégories d'agents économiques, pour mieux cibler les informations pertinentes sur les transactions</p> <p>5. Réalisation de l'enquête annuelle auprès des principaux acteurs économiques, qui intègre la phase de sensibilisation, de collecte des données combinant l'envoi postal et le travail de terrain, du contrôle de la collecte, du traitement des données</p> <p>6. Formation des cadres de la BCD en statistiques de balance des paiements</p> <p>7. Elaboration d'un rapport technique sur l'établissement de la balance des paiements</p> <p>8. Publication régulière des statistiques de balance des paiements</p>		
7 créer un service de statistique unique qui a la charge de collecter, traiter et diffuser régulièrement des statistiques de qualité dans les filières de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'environnement	<p>1. La création d'un service statistique fonctionnel au sein du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche</p> <p>2. La mise en place d'un système permanent de statistiques de l'agriculture et de l'élevage (SPSAE)</p> <p>3. Un système permanent des statistiques de la pêche conforme au cadre de suivi/évaluation du secteur pêche est mis en place</p> <p>4. Un système permanent des statistiques de l'environnement est mis en place</p> <p>5. Les données statistiques de qualité sont utilisées pour le suivi et l'évaluation de la politique dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'environnement</p>	<p>1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques entre les départements concernés de l'agriculture, de l'élevage, et de la pêche</p> <p>2. Validation et publication des résultats du RGA de 2004 aux différents utilisateurs</p> <p>3. Conception d'une méthodologie standard de collecte de données sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'environnement</p> <p>4. Formation du personnel en charge de la collecte et le traitement des données</p> <p>5. Equipements logistiques et informatiques</p> <p>6. Création et mise à jour d'une base de données sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'environnement</p> <p>7. Evaluation de la qualité des données statistiques</p> <p>8. Réalisation d'enquêtes et études spécifiques</p> <p>9. Publication des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs (Annuaire et Tableaux de bord)</p>	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche	408 133
8 appuyer la mise en place d'un dispositif de production, d'analyse et de diffusion des statistiques de l'emploi	<p>1. La production et la diffusion régulières des données statistiques sur l'emploi, la main d'œuvre et la formation professionnelle</p> <p>2. Les données statistiques de qualité sont utilisées pour le suivi et l'évaluation de la politique nationale de l'emploi</p>	<p>1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques liées à l'emploi et au marché du travail</p> <p>2. Elaboration et mise à jour des répertoires descriptifs des emplois et des métiers</p> <p>3. Construire et mettre à jour un répertoire des entreprises et établissements</p> <p>4. Réaliser une série d'enquêtes générales et sectorielles régulières portant sur l'emploi, la main d'œuvre et la formation professionnelle</p> <p>5. Réaliser à partir des données d'enquêtes et de routines existantes, des analyses approfondies sur des thèmes d'intérêt liés à la politique nationale de l'emploi</p> <p>6. Publication des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs (Annuaire et Tableaux de bord)</p>	<p>Direction Générale de l'Emploi</p> <p>DNS</p>	346 973

<p>9 renforcer les capacités nationales en matière de planification et de gestion du système éducatif par la disponibilité régulière des données statistiques scolaires</p>	<p>1. les méthodes et techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques sont maîtrisées par tous les intervenants du sise, aux niveaux des îles autonomes et de l'union 2. Les données statistiques de qualité sont utilisées pour le suivi et l'évaluation de la politique éducative</p>	<p>1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques entre la DGPEP et les DEP  2. Elaboration et validation d'un instrument unique standardisé de collecte de données complète de l'éducation  3. Mise en place d'un dispositif permanent de collecte des données et d'évaluation de la qualité des acquis scolaires  4. Création et mise à jour d'une base de données à partir de l'application informatique (STATEDUC2) devant être fournie par l'Institut de Statistique de l'UNESCO  5. Evaluation de la qualité des données du SISE  6. Publication des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs (Annuaire et Tableaux de bord)  7. Créer et gérer un site Internet à la DGPEP</p>	<p>DGPEP</p>	<p>352 542</p>
<p>10 mesurer l'état de la santé de la population et mieux gérer les services de santé</p>	<p>1. La collecte des données de manière régulière et systématique afin de faciliter la gestion des activités de soins et le contrôle des maladies 2. Les principaux indicateurs sur l'état de santé de la population sont obtenus à travers la réalisation d'une enquête auprès des ménages 3. Les données statistiques de qualité sont utilisées pour le suivi et l'évaluation de la politique sanitaire</p>	<p>1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques entre la Direction Nationale de la Santé et les DGS  2. Identification des besoins d'information et des indicateurs, conception et production des outils harmonisés de collecte, d'analyse et d'exploitation des données  3. Appui à l'informatisation et à la décentralisation de la saisie et du contrôle de la saisie des données sanitaires  4. Supervision et Recyclage des agents de collecte  5. Collecte et traitement des données du SIS  6. Evaluation de la qualité des données du SIS  7. Publication des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs (Annuaire, Tableaux de bord, Bulletin et Revue de santé)  8. Réalisation d'une Enquête sur la qualité des services de santé  9. Réalisation d'une enquête sur l'état de santé de la population</p>	<p>Direction Nationale de la Santé</p>	<p>345 563</p>
<p>11 renforcer le système de collecte des</p>	<p>1. Les données issues des fiches d'état civil, sont exploitées à des fins</p>	<p>1. Elaboration des documents techniques, des lois et des textes réglementaires sur l'état civil</p>	<p>Ministère de la Justice</p>	<p>336 986</p>

données démographiques par l'exploitation des données d'état civil sur l'ensemble du territoire	statistiques et publiées 2. Une banque de données démographiques a partir des faits d'état civil, est disponible et accessible aux utilisateurs 3. L'harmonisation du système de collecte de données sur la population, le développement et le genre	2. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques liées à l'état civil entre les différents départements concernés	Ministère de l'Intérieur  DNS	
		3. Plaidoyer et sensibilisation des élus locaux		
		4. Collecte, traitement et publication des données relatives à l'état civil, à titre pilote		
		5. Généralisation de la collecte, et du traitement des données d'état civil		
		6. Confection et contrôle de la base de données sur les faits d'état civil		
		7. Production, Analyse, Publication, Diffusion et la Dissémination des données de l'état civil		
		12 Préparation de toute la documentation et les outils techniques pour la réalisation du 4 <sup>ème</sup> recensement général de la population et de l'habitat (graph 2013)		
2. Elaboration et production des documents techniques				
3. Cartographie censitaire				
4. Sensibilisation de la population du RGPH				
5. Réalisation et exploitation du Recensement pilote				
6. Finalisation du dispositif de collecte, de traitement et d'analyse des données du RGPH				
13 Réalisation du RGPH	1. Avoir un RGPH réalisé	1. Collecte, saisie, traitement, analyse et publication des résultats		590 277
14 Amélioration de la production des Statistiques générales	1. Avoir des données statistiques sur le tourisme, la gouvernance, les infrastructures, les transports...etc	1. Renforcer le dispositif de collecte des statistiques de routines auprès des administrations publiques et privées dans ces domaines	SSN	50 000
<b>Total Axe stratégique n° 3</b>				<b>4 638 623</b>
<b>AXE 4 : ACCES ET DISPONIBILITE DES DONNEES STATISTIQUES</b>				
OBJECTIFS	RESULTATS	ACTIVITES	STRUCTURE RESPONSABLE	TOTAL
1. Favoriser l'accès et l'utilisation des données et promouvoir la culture statistique	1. Un système d'aide à la décision est mis en place  2. Un site pour la diffusion des données et des méta-données est créé à la DNS	1. Créer et gérer un site Internet à la DNS	DNS	95.000
		2. Ateliers à l'intention des élus, de la société civile et de la presse sur l'importance de la statistique		

	3. Des actions de formation à l'utilisation des statistiques, à l'intention des décideurs et des cadres techniques et administratifs sont mises en œuvres	3. Célébration de la journée africaine de la statistique		
2. Définir pour chaque secteur un format de diffusion adapté et conforme aux normes internationales	1. Un plan de formation sectoriel pour une utilisation accrue des techniques modernes est développé et disponible  2. L'adhésion des Comores au Système Général de Diffusion des Données est effective (SGDD)	1. Formation aux techniques de publication et de diffusion		34 763
		2. Refonte éventuelle des publications actuelles		
		3. Organiser des séminaires et Ateliers de formation d'archivage et publication des données		
		4. Mise à jour des données et méta données		
		5. Rendre accessible la base de données au public		
		6. Publication d'un tableau de bord économique et social, d'un bulletin semestriel de conjoncture et de divers documents thématiques		
<b>Total Axe stratégique n° 4</b>				<b>129763</b>
Coûts totaux de la SNDS 2010 – 2014				<b>6 088 126</b>

Il convient de rappeler, l'existence des plans d'actions sectoriels dans le domaine de la santé et de l'éducation ainsi de souligner que le coût des activités relatives au renforcement des capacités et à la production statistique figurant dans la SNDS concerne l'ensemble du SSN auquel appartiennent les services statistiques de l'éducation et de la santé.

Un tableau synoptique a été établi (voir l'annexe 2)

## V.2 COUT DE LA SNDS MISE A JOUR

L'estimation du cout de la SNDS mise à jour est de six milliard quatre vingt huit million cent vingt six mille (**6 088 126 000**) supérieur à celui de la SNDS 2008-2012. La différence est due à l'introduction des nouveaux objectifs par exemple l'enquête 123 et surtout le recensement général de la population et de l'habitat de 2013 que la SNDS 2008-2012 a pris en compte uniquement la phase préparatoire.

## **VI - Conclusion**

Compte tenu des importantes ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre la SNDS mise à jour dépasse de loin les capacités de l'Union des Comores, qui doit, comme l'ensemble des pays en développement, faire appel à l'aide des partenaires techniques et financiers et des organisations financières internationales. Toutefois l'Union des Comores pour montrer l'importance qu'elle accorde à la réalisation de cette SNDS doit participer à son financement eu égard à ses possibilités.

Dans cette perspective, une pertinente stratégie de mobilisation des ressources financières devrait être élaborée et mise en place rapidement. Une forte et convaincante campagne de plaidoyer auprès de l'Etat, des organisations financières internationales, des partenaires techniques et financiers et la création d'une commission de suivi de la mobilisation des ressources financières comprenant comme membres les partenaires techniques et financiers, les agences du Système des Nations Unies (SNU), l'Etat et la société doivent figurer parmi les mesures prioritaires de cette stratégie.

A toute fin utile, il importe de connaître les cycles de programmation des organisations Internationales et les agences de coopération des partenaires techniques et financiers. A cet effet, la programmation du système des Nations Unies couvre la période 2008-2012.

ANNEXE 1 : ETAT DE REALISATION

<b>Axe stratégique n°1: Etablir un cadre juridique et institutionnel réglementant les activités statistiques et organisant la coordination statistique</b>					
OBJECTIF VISE	ACTIVITES A REALISER	ETAT DE REALISATION	STRUCTURE RESPONSABLE	COUT DE LA REALISATION	SOURCE DE FINANCEMENT
1 METTRE EN PLACE LES TEXTES REGLEMENTAIRES ET LA REFORME INSTITUTIONNELLE DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL	3. Elaborer et faire adopter un projet de Loi statistique et mettre à jour les textes portant organisations des différentes composantes du système statistique national	loi et textes réglementaires. réalisés mais pas encore adoptés	DNS	15.500 US\$	PNUD
	4. Diffuser et promouvoir le nouveau cadre légal et réglementaire	Pas réalisé	DNS		
	5. Confection d'une plaquette explicative à destination des services et des utilisateurs principaux des statistiques	Pas réalisé	DNS		
2 METTRE EN PLACE UN SYSTEME DE COORDINATION TECHNIQUE EFFECTIVE ENTRE LES PRODUCTEURS ET LES UTILISATEURS DE STATISTIQUES	1-Assurer la tenue régulière du comité de coordination statistique, notamment pour statuer sur les priorités en matière de production statistique	Pas réalisé	DNS		
	2-Créer au sein de la DNS des fonctions de relations avec les producteurs et utilisateurs de statistiques	Pas réalisé	DNS		
	3-Elaborer mettre en place des outils statistiques harmonisés (Recueil	Pas réalisé	DNS		

	harmonisé de concepts et définitions; Nomenclatures d'activités, de produits, de professions etc ...)				
	4-Réaliser un schéma de protocole d'échange de données entre les composantes du SSN	Pas réalisé	DNS		
	5-Organiser et animer des comités techniques ad hoc sectoriels	Quelques ateliers.	DNS		
3 Renforcer les capacités de la DNS et des Directions statistiques des Iles Autonomes pour leur permettre d'assumer au mieux leur mission de production statistique, de coordination technique et opérationnelle, et de suivi de la mise en œuvre de la SNDS	1. Recrutement progressif de cadres supérieurs et moyens	Pas réalisé			
	2. Conseils et appuis techniques permanents à la DNS	Pas réalisé			
	3. Appuis techniques permanents aux Directions Statistiques des Iles Autonomes	Pas réalisé			
	4. Elaboration et suivi d'un plan de recrutement (élaboration profils, négociations,...)	Pas réalisé			
	5. Formation des cadres managériaux (DNS et Organes de production statistique)	Pas réalisé			
	6. Appui à la réorganisation de certains services producteurs de statistiques	Pas réalisé			
	7. Construction/Réhabilitation et Equipement du siège de	Pas réalisé			



	la DNS et des Directions Statistiques des Iles Autonomes				
	8. Elaboration d'un rapport annuel pour examen par le Conseil National de Statistique	Pas réalisé			
	9. Réalisation d'une revue à mi-parcours	Pas réalisé			
	10. Evaluation finale de la SNDS et préparation du schéma suivant	Pas réalisé			
	11. Maintien de l'adhésion de l'Union des Comores à AFRISTAT	OK, toujours membre			

**Axe stratégique n°2: Formation des ressources humaines**

OBJECTIF VISE	ACTIVITES A REALISER	ETAT DE REALISATION	STRUCTURE	COUT REALISATION	SOURCE DE FINANCEMENT
Former Les Cadres Et Agents Nécessaires Au Système Statistique National	5. Mettre à jour le plan de formation initiale	Mission ENSEA aux Comores et mission CGP, DNS et UIT a Abidjan cote d'ivoire	Dns		Paris 21, UNFPA et PNUD
	6. Créer un département d'Adjoints techniques de la statistique au sein de l'Université des Comores	En cours de création d'une filière de formation des techniciens supérieurs en statistique. Pas de financement pour la mise en œuvre.			Bailleurs potentiels BM, coopération française
	7. Assurer le déroulement du plan et le suivi des élèves	Pas réalisé			
	8. Assurer le suivi des jeunes diplômés	Pas réalisé			
Assurer le perfectionnement et le recyclage du personnel affecté au système statistique national, et promouvoir une culture de l'utilisation des statistiques	4. Assurer le rôle de point focal pour les formations sectorielles	<u>Pas réalisé</u>			
	5. Elaborer et mettre en œuvre un programme de recyclage du personnel affecté au système statistique national, en collaboration avec l'Université des Comores	<u>Pas réalisé</u>			

	6. Organiser des stages de formation de courte durée dans les instituts de formation en statistique ou des structures statistiques à l'étranger	<u>Pas réalisé</u>			
--	---	--------------------	--	--	--

<b>AXE STRATEGIQUE 3 : PRODUCTION STATISTIQUE</b>					
<b><u>Objectif visé</u></b>	<b><u>Activité à réaliser</u></b>	ETAT DE REALISATION	<b><u>STRUCTURE RESPONSABLE</u></b>	COUT DE L'ACTIVITE	SOURCE DE FINANCEMENT
1-établir progressivement pour chaque secteur une méthodologie précise et régulièrement évaluée	1- Élaborer un manuel de définitions, concepts et des méthodologies utilisés pour les travaux statistiques	<u>Pas réalisé</u>			
	2- Mettre en place les programmes de collecte et d'amélioration qualitative définis pour chaque filière statistique	<u>Pas réalisé</u>			
	3- Organisation de séminaires sur les méthodologies de collecte et de traitement de l'information	<u>Pas réalisé</u>			
2 Adapter la production statistique aux	1. Conception et réalisation d'une enquête démographique et de santé (EDS)	Mission Macro pour l'évaluation des besoins de l'enquête	<u>DNS</u> et DNS	9.600.000	<u>UNICEF</u>

besoins de suivi des conditions de vie des ménages et d'évaluation DE LA PAUVRETE	2. Conception et réalisation de l'Enquête 123	<u>Draft des besoins de l'enquête avec Afristat</u>			<u>Coopération Française</u>
	3. Elaboration d'une méthodologie et réalisation d'une enquête permanente adaptée au cas comorien, sur la base de l'Enquête 123	<u>Pas réalisé</u>			
	4. Elaboration d'une méthodologie et réalisation d'une enquête biennale pluri thématique sur la gouvernance et la décentralisation	<u>Pas réalisé</u>			
	5-Réaliser à partir des données d'enquêtes existantes des analyses approfondies sur des thèmes d'intérêt liés à la politique économique et sociale du pays	<u>Pas réalisé</u>			
3 construire un dispositif d'élaboration des comptes nationaux conformes aux normes en vigueur	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ renforcer les capacités techniques et humaines du Service chargé de la production des comptes nationaux à la DNS</li> </ul>	<u>Pas réalisé</u>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ reprendre l'élaboration des</li> </ul>	<u>Pas réalisé</u>			

	comptes nationaux à partir d'une nouvelle structure de production en concordance avec l'évolution économique du pays et d'une nouvelle année de référence récente				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ e passage progressif au SCN 93 avec l'installation du module ERETES pour l'établissement des comptes</li> </ul>	<u>Pas réalisé</u>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ a mise en place d'une série d'enquêtes et d'une stratégie de collecte régulière des données auprès des entreprises et du secteur public</li> </ul>	<u>Pas réalisé</u>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ a mise en œuvre d'un protocole en vue de l'exploitation systématique des déclarations fiscales à des fins statistiques</li> </ul>	<u>Pas réalisé</u>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ a publication régulière des</li> </ul>	<u>Pas réalisé</u>			

	comptes				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ laboration des comptes complets 2007 à 2011 et changement d'année de base</li> </ul>	<u>Pas réalisé</u>			
4 Elaborer et publier mensuellement , des indices des prix a la consommation comparables sur le plan international	1. Actualisation de la méthodologie de collecte et de traitement des prix à la consommation	<u>Pas réalisé</u>			
	2. Réalisation des enquêtes hebdomadaires des prix à la consommation	<u>Pas réalisé</u>			
	3. Calcul et publication des indices des prix à la consommation				
5 CREER UN DISPOSITIF DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES FIABLES GRACE A L'AMELIORATION DES METHODES DE COLLECTE, DU TRAITEMENT, DE L'ANALYSE ET DE LA DIFFUSION DES	1. Evaluer le système de production actuelle des statistiques des finances publiques et faire des recommandations pour son développement	<u>Pas réalisé</u>			
	2. Produire un guide de procédure d'élaboration des statistiques des finances publiques	<u>Pas réalisé</u>			
	3. Former les informaticiens et automatiser la production des	<u>Pas réalisé</u>			

DONNEES	statistiques primaires dans les administrations décentralisées				
	4. Former les cadres de la CREF et les administrateurs, à la production et à l'analyse des statistiques des finances publiques	<u>Pas réalisé</u>			
	5. Créer une base de données économique, financière et monétaire	<u>Pas réalisé</u>			
6 AMELIORER LA PRODUCTION DES STATISTIQUES DE BALANCE DES PAIEMENTS ET DE POSITION EXTERIEURE GLOBALE REPONDANT AUX NORMES DE QUALITE RECONNUE	9. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative entre la DG Douanes et de la Direction Nationale de la Statistique, dans l'établissement des statistiques du commerce extérieur	<u>Pas réalisé</u>			
	10.Des concertations régulières avec la DNS et la DG Douane et la BCC, portant sur la qualité des statistiques du Commerce extérieur	<u>Pas réalisé</u>			
	11.Renforcement de la coordination statistique entre la BCD et les services de l'Etat (Budget	<u>Pas réalisé</u>			

	Economie, Dette publique, Trésor public, CGP Recettes, DNS), les Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial, et les grands opérateurs privés, visant la cohérence entre les statistiques de la balance des paiements, la dette extérieure, les comptes nationaux et les autres agrégats économiques				
	12. Recensement et mise à jour des agents économiques résidents et qui font des transactions avec l'étranger	<u>Pas réalisé</u>			
	13. Adaptation des questionnaires suivant les catégories d'agents économiques, pour mieux cibler les informations pertinentes sur les transactions	<u>Pas réalisé</u>			
	14. Réalisation de l'enquête annuelle auprès des principaux acteurs économiques, qui intègre la phase de	<u>Pas réalisé</u>			



	sensibilisation, de collecte des données combinant l'envoi postal et le travail de terrain, du contrôle de la collecte, du traitement des données				
	15. Formation des cadres de la BCC en statistiques de balance des paiements	OK	BCC	PM	PROPRE ET BANQUE DE FRANCE
	16. Elaboration d'un rapport technique sur l'établissement de la balance des paiements	OK		PM	PROPRE ET BANQUE DE FRANCE
	17. Publication régulière des statistiques de balance des paiements	OK		PM	PROPRE
7 CREER UN SERVICE DE STATISTIQUE UNIQUE QUI A LA CHARGE DE COLLECTER, TRAITER ET DIFFUSER REGULIEREMENT DES STATISTIQUES DE QUALITE DANS LES FILIERES DE	1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques entre les départements concernés de l'agriculture, de l'élevage, et de la pêche	<u>Pas réalisé</u>			
	2. Publication des résultats du RGA de 2004 aux différents utilisateurs	<u>Pas réalisé</u>			

L'AGRICULTURE , DE L'ELEVAGE, ET DE LA PECHE	3. Conception d'une méthodologie et réalisation d'une enquête annuelle sur l'agriculture et l'élevage	<u>Pas réalisé</u>			
	4. Mise en place d'un dispositif permanent de collecte des statistiques de la pêche	<u>Pas réalisé</u>			
	5. Formation du personnel en charge de la collecte et le traitement des données	<u>Pas réalisé</u>			
	6. Formation et stages des cadres et techniciens	<u>Pas réalisé</u>			
	7. Equipements logistiques et informatiques	<u>Pas réalisé</u>			
	8. Création et mise à jour d'une base de données sur l'agriculture, l'élevage et la pêche	<u>Pas réalisé</u>			
	9. Evaluation de la qualité des données statistiques	<u>Pas réalisé</u>			
	10. Réalisation d'enquêtes et études spécifiques	<u>Pas réalisé</u>			
	11. Publication des données statistiques répondant aux besoins	<u>Pas réalisé</u>			

	des utilisateurs (Annuaire et Tableaux de bord)				
8 APPUYER LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE PRODUCTION, D'ANALYSE ET DE DIFFUSION DES STATISTIQUES DE L'EMPLOI	1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques liées à l'emploi et au marché du travail	<u>Pas réalisé</u>			
	2. Elaboration et mise à jour des répertoires descriptifs des emplois et des métiers	<u>Pas réalisé</u>			
	3. Construire et mettre à jour un répertoire des entreprises et établissements	<u>Pas réalisé</u>			
	4. Réaliser une série d'enquêtes générales et sectorielles régulières portant sur l'emploi, la main d'œuvre et la formation professionnelle	<u>Pas réalisé</u>			
	5. Elaboration d'une méthodologie et réalisation d'une enquête permanente adaptée au cas	<u>Pas réalisé</u>			

	comorien, sur la base de l'Enquête 123				
	6. Réaliser à partir des données d'enquêtes et de routines existantes, des analyses approfondies sur des thèmes d'intérêt liés à la politique nationale de l'emploi	<u>Pas réalisé</u>			
	7. Publication des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs (Annuaire et Tableaux de bord)	<u>Pas réalisé</u>			
9 RENFORCER LES CAPACITES NATIONALES EN MATIERE DE PLANIFICATION ET DE GESTION DU SYSTEME EDUCATIF PAR LA DISPONIBILITE REGULIERE DES DONNEES STATISTIQUES SCOLAIRES	1 Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques entre la DGPEP et les DEP	<u>Pas réalisé</u>			
	2. Elaboration et validation d'un instrument unique standardisé de collecte de données complète de l'éducation	<u>Pas réalisé</u>			
	3. Formation du personnel en charge de	<u>Pas réalisé</u>			

	la collecte des données (Chefs d'établissements public et privés, Inspecteurs et Agents)				
	4. Formation et stages des cadres managériaux de la DGPEP et des DEP	<u>Pas réalisé</u>			
	5. Mise en place d'un dispositif permanent de collecte des données et d'évaluation de la qualité des acquis scolaires	<u>Pas réalisé</u>			
	6. Elaboration et suivi d'un plan de recrutement du personnel	<u>Pas réalisé</u>			
	7. Equipements logistiques et informatiques, et amélioration du cadre de travail de la DGPEP et des DEP	<u>Pas réalisé</u>			
	8. Création et mise à jour d'une base de données à partir de l'application informatique (STATEDUC2) devant être fournie par l'Institut de Statistique de l'UNESCO	<u>Pas réalisé</u>			

	9. Evaluation de la qualité des données du SISE	<u>Pas réalisé</u>			
	10Publication des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs (Annuaire et Tableaux de bord)	<u>Pas réalisé</u>			
	11. Créer et gérer un site Internet à la DGPEP	<u>Pas réalisé</u>			
10 MESURER L'ETAT DE LA SANTE DE LA POPULATION ET MIEUX GERER LES SERVICES DE SANTE	1Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques entre la Direction Nationale de la Santé et les DGS	<u>Pas réalisé</u>			
	2Identification des besoins d'information et des indicateurs, conception et production des outils harmonisés de collecte, d'analyse et d'exploitation des données	<u>Pas réalisé</u>			
	3Appui à l'informatisation et à la décentralisation de la saisie et du contrôle de la saisie des données	<u>Pas réalisé</u>			

	sanitaires				
	4Supervision et Recyclage des agents de collecte	<u>Pas réalisé</u>			
	5. Collecte et traitement des données du SIS	A commencé			
	6. Evaluation de la qualité des données du SIS	<u>Pas réalisé</u>			
	7. Publication des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs (Annuaire, Tableaux de bord, Bulletin et Revue de santé)	<u>Pas réalisé</u>			
	8. Réalisation d'une Enquête sur la qualité des services de santé				
	9. Réalisation d'une enquête sur l'état de santé de la population	<u>Pas réalisé</u>			
11 RENFORCER LE SYSTEME DE COLLECTE DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES PAR L'EXPLOITATION DES DONNEES D'ETAT CIVIL SUR	1. Elaboration des documents techniques, des lois et des textes réglementaires sur l'état civil	<u>Pas réalisé</u>			

L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE	2. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques liées à l'état civil entre les différents départements concernés	<u>Pas réalisé</u>			
	3. Plaidoyer et sensibilisation des élus locaux	<u>Pas réalisé</u>			
	4. Collecte, traitement et publication des données relatives à l'état civil, à titre pilote	<u>Pas réalisé</u>			
	5. Généralisation de la collecte, et du traitement des données d'état civil	<u>Pas réalisé</u>			
	6. Confection et contrôle de la base de données sur les faits d'état civil	<u>Pas réalisé</u>			
	7. Production, Analyse, Publication, Diffusion et la Dissémination des données de l'état civil				
	12 PREPARER DE TOUTE LA DOCUMENTATION ET LES OUTILS TECHNIQUES	1. Elaboration des Documents de projet et de plaidoyer du 4 <sup>ème</sup> RGPH 2013, et Mobilisation des fonds pour son financement	<u>Pas réalisé</u>		



POUR LA REALISATION DU 4 <sup>EME</sup> RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (RGPH 2013)	2. Elaboration et production des documents techniques	<u>Pas réalisé</u>			
	3. Cartographie sanitaire	<u>Pas réalisé</u>			
	4. Sensibilisation de la population du RGPH	<u>Pas réalisé</u>			
	5. Réalisation et exploitation du Recensement pilote	<u>Pas réalisé</u>			
	6. Finalisation du dispositif de collecte, de traitement et d'analyse des données du RGPH	<u>Pas réalisé</u>			
<b>Axe stratégique n°4: Favoriser l'accès et une diffusion des données adaptés aux normes, et promouvoir la culture statistique</b>					
OBJECTIF	Activité à réaliser	ETAT DE REALISATION	<b>STRUCTURE RESPONSABLE</b>	COUT DE L'ACTIVITE	SOURCE DE FINANCEMENT
Favoriser l'accès et l'utilisation des données et promouvoir la culture statistique	4. Elaborer et mettre en place une base de données Comores Infos	REALISE	DNS	61.280.000	UNICEF, UNFPA, PNUD
	5. Créer et gérer un site Internet à la DNS	<u>Pas réalisé</u>	DNS		
	6. Organiser un séminaire gouvernemental de statistique par an sur des thèmes	<u>Pas réalisé</u>			

	d'actualité				
	7. Organiser pour les administrateurs et les responsables publics et privés, un séminaire statistique par an sur des thèmes d'actualité	<u>Pas réalisé</u>			
	8. La DNS et les organes de production animent une fois par an la journée africaine de la statistique	<u>Pas réalisé</u>			
DEFINIR POUR CHAQUE SECTEUR UN FORMAT DE DIFFUSION ADAPTE ET CONFORME AUX NORMES INTERNATIONALES	1. Formation aux techniques de publication et de diffusion	<u>Pas réalisé</u>			
	2. Refonte éventuelle des publications actuelles	<u>Pas réalisé</u>			
	3. Séminaires et Ateliers de formation au SGDD	<u>Pas réalisé</u>			
	4. Mise à jour des données et méta données	<u>Pas réalisé</u>			
	5. Edification de base de données centralisées et accessibles au public	<u>Pas réalisé</u>			

	6. Publication d'un tableau de bord économique et social, d'un bulletin semestriel de conjoncture et de divers documents thématiques	<u>Pas réalisé</u>			
--	--	--------------------	--	--	--

## ANNEXE 2 : TABLEAU SYNOPTIQUE

<b>Axe stratégique n°1: Etablir un cadre juridique et institutionnel réglementant les activités statistiques et organisant la coordination statistique</b>									
OBJECTIFS	RESULTATS	ACTIVITES	STRUCTURE RESPONSABLE	TOTAL	ANNEE				
					2010	2011	2012	2013	2014
1. Mettre en place les textes réglementaires et la réforme institutionnelle du système statistique national	1. le système statistique national dispose d'un cadre légal et réglementaire, notamment en ce qui concerne le respect de principes fondamentaux de la statistique publique et l'attribution des missions statistiques au niveau de l'union et des îles autonomes	1. Faire adopter le projet de Loi statistique et mettre à jour les textes portant organisations des différentes composantes du système statistique national	DNS	3.500	3 500				
		2. Diffuser et promouvoir le nouveau cadre légal et réglementaire (Confection d'une plaquette explicative à destination des services et des utilisateurs principaux des statistiques)							
2. Mettre en place un système de coordination technique effective entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques	1.le conseil national de statistique se réunit de façon régulière 2.la DNS dispose d'une mission de relation avec les producteurs et les utilisateurs de statistiques au niveau de l'union et des îles autonomes 3.des outils statistiques harmonisés sont mis en place 4.les échanges de données sont formalisés avec les principales composantes productrices du système statistique national	1.Assurer la tenue régulière du comité de coordination statistique, notamment pour statuer sur les priorités en matière de production statistique	DNS	30 000	10 000	5 000	5 000	5 000	5 000
		2.Créer au sein de la DNS des fonctions de relations avec les producteurs et utilisateurs de statistiques							
		3.Elaborer et mettre en place des outils statistiques harmonisés (Recueil harmonisé de concepts et définitions; Nomenclatures d'activités, de produits, de professions etc ...)							
		4.Réaliser un schéma de protocole d'échange de données entre les composantes du SSN							

		5.Organiser et animer des comités techniques ad hoc sectoriels								
3. Renforcer les capacités du SSN pour lui permettre d'assumer au mieux leur mission de production statistique, de coordination technique et opérationnelle, et de suivi de la mise en œuvre de la SNDS	<p>1. la DNS dispose des cadres nécessaires a l'exécution de sa mission</p> <p>2. la DNS dispose d'un plan permettant un appui technique aux organes de production statistique au niveau de l'union et des îles autonomes</p> <p>3. la formation des cadres aux procédures de management d'une direction de la statistique</p> <p>4. la création d'un cadre de travail adapte à une production statistique de qualité</p> <p>5. les capacités de production statistique sont renforcées au niveau des îles autonomes</p> <p>6. les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la SNDS sont régulièrement évalués</p>	1.Élaboration, mise en œuvre et suivi d'un plan de recrutement (élaboration profils, négociations,...)	DNS	830 908	219 378	361 086	142 428	84 479	19 537	
		2. Recrutement progressif de cadres supérieurs et moyens pour l'ensemble du SSN								
		3. Formation et suivi des cadres managériaux pour tout le système de production								
		4. Renforcer le partenariat avec les institutions régionales, sous régionales et internationales								
		5. Appui technique de tout le SSN								
		6. Appui à la réorganisation de certains services producteurs de statistiques								
		7. Construction/Réhabilitation et Equipement de toutes les composantes du SSN								DSIA
		8. Elaboration d'un rapport annuel pour examen par le Conseil National de Statistique								
		9. Réalisation d'une revue à mi-parcours								
		10. Evaluation finale de la SNDS et préparation du schéma suivant								
		11. Prendre des dispositions pour être à jour du paiement de la cotisation à AFRISTAT								
TOTAL DE L'AXE 1				<b>864 408</b>	<b>232 878</b>	<b>366 086</b>	<b>147 428</b>	<b>93 479</b>	<b>24 537</b>	

**Axe stratégique n°2: Développer en quantité et en qualité les ressources humaines affectées au Système Statistique National**

OBJECTIFS	RESULTATS	ACTIVITES	STRUCTURE RESPONSABLE	TOTAL	ANNEE				
					2010	2011	2012	2013	2014
1. Former les cadres et agents nécessaires au système statistique national	1. Former 6 ingénieurs statisticiens économistes et ingénieurs socio-démographes (bac + 5 ans) 2. Former 12 ingénieurs des travaux statistiques ou équivalents (bac + 4 ans) 3. Former 60 adjoints de la statistique (bac + 2 ans)	1. Mettre à jour le plan de formation initiale	DNS	210 702	19 175	41 844	41 315	55.620	19 175
		2. Créer un département d'Adjoints techniques de la statistique au sein de l'Université des Comores en étroite collaboration avec le DNS	Université des Comores						
		3. Assurer le déroulement du plan et le suivi des élèves							
		4. Assurer la préparation des concours de statistique							
2. Assurer le perfectionnement et le recyclage du personnel affecté au système statistique national, et promouvoir une culture de l'utilisation des statistiques	1. les cadres responsables de la production sont formés aux techniques spécifiques de leur domaine d'activités (démographie, comptabilité nationale, finances publiques, commerce extérieur, statistiques de conjoncture, éducation, santé, agriculture, élevage et pêche ...)  2. le personnel non statisticien affecté au système bénéficie d'un cycle de formation continue lui permettant d'acquérir un savoir faire dans les domaines de la collecte, du traitement de l'analyse et de la publication des résultats	1. Assurer le rôle de point focal pour les formations sectorielles  Evaluer les RH dans le SSN	DNS	244 630	37 343	68 760	54 263	52 920	31 344
		2. Elaborer et mettre en œuvre un programme de recyclage du personnel affecté au système statistique national, en collaboration avec l'Université des Comores et l'ENSEA –Abidjan	Université des Comores						
		3. Organiser des stages de formation de courte durée dans les instituts de formation en statistique ou des structures statistiques à l'étranger ou PIUT de l'UDC							

Total Axe stratégique n° 2				455 332	56 518	110 604	95 578	108 540	84 092
<b><u>Axe stratégique n°3: Améliorer la qualité globale et la régularité des statistiques produites</u></b>									
OBJECTIFS	RESULTATS	ACTIVITES	STRUCTURE RESPONSAB LE	TOTAL	ANNEE				
					2010	2011	2012	2013	2014
1 établir progressivement pour chaque secteur une méthodologie précise et régulièrement évaluée	1 les instruments de collecte (questionnaires, méthodologies, listes de points d'observation, etc.) sont harmonisés et la qualité des données est améliorée	1.Élaborer et valider un manuel de définitions, concepts et des méthodologies utilisés pour les travaux statistiques	DNS	97 119	38 500	35 000	10 000	7 500	6 119
		2. Mettre en place les programmes de collecte et d'amélioration qualitative définis pour chaque filière statistique							
		3.Evaluer régulièrement des méthodes de collectes							
2 adapter la production statistique aux besoins de suivi des conditions de vie des ménages et d'évaluation de la pauvreté	1.l'état de sante de la population est mieux appréhende sur la base d'une enquête de type démographique et de sante (es)  2.Un dispositif de suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté est mis en place à partir de l'enquête 123, et d'une enquête pluri thématique sur la gouvernance et la décentralisation	1. Conception et réalisation d'une enquête démographique et de santé (EDS) couplée avec l'enquête à indicateur Multiple (MICS)	DNS	1 272 000	508 800	699 600	63 600	0	0
		2. Conception et réalisation de l'Enquête 123							
		3. Elaboration d'une méthodologie et réalisation d'une enquête permanente adaptée au cas comorien, sur la base de l'Enquête 123							
		4. Elaboration d'une méthodologie et réalisation d'une enquête biennale pluri thématique sur la gouvernance et la décentralisation							
		5. Réaliser à partir des données d'enquêtes existantes des analyses approfondies sur des thèmes d'intérêt liés à la politique économique et sociale du pays							

3 construire un dispositif d'élaboration des comptes nationaux conformes aux normes en vigueur	1. Une équipe permanente de comptables nationaux est mise en place  2. Les comptes nationaux sont conformes au SCN 93 et élaborés à l'aide du module ERETES  3. Une année de base est définie et les comptes nationaux sont régulièrement produits et diffusés	1. Renforcer les capacités techniques et humaines du Service chargé de la production des comptes nationaux à la DNS	DNS	209 106	53 064	44 164	36 892	37 492	37 494
		2. Reprendre l'élaboration des comptes nationaux à partir d'une nouvelle structure de production en concordance avec l'évolution économique du pays et d'une nouvelle année de référence récente							
		3. Le passage progressif au SCN 93 avec l'installation du module ERETES pour l'établissement des comptes							
		4. La mise en place d'une série d'enquêtes et d'une stratégie de collecte régulière des données auprès des entreprises et du secteur public							
		5. La mise en œuvre d'un protocole en vue de l'exploitation systématique des déclarations fiscales à des fins statistiques							
		6. La publication régulière des comptes							
		7. Elaboration des comptes complets 2007 à 2011 et changement d'année de base							
4 élaborer et publier mensuellement, des indices des prix à la consommation comparables sur le plan international	1. les indices des prix à la consommation sont mensuellement calculés et publiés suivant les normes prescrites du SGDD 2. la collecte et le traitement des prix sont étendus à l'ensemble des îles autonomes	1. Actualisation de la méthodologie de collecte et de traitement des prix à la consommation	DNS	35 999	7 157	4 829	7 349	9 317	7 347
		2. Réalisation des enquêtes hebdomadaires des prix à la consommation							
		3. Calcul et publication des indices des prix à la consommation							
5	1. les données statistiques	1. Evaluer le système de production	CREF/	282 496	99 267	53 547	41 907	41 907	45 868



créer un dispositif de statistiques des finances publiques fiables grâce à l'amélioration des méthodes de collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion des données	budgétaires et financières sont collectées et publiées régulièrement, aux niveaux de l'union et des îles autonomes 2. le TOFE est établi régulièrement suivant les normes internationales admises	actuelle des statistiques des finances publiques et faire des recommandations pour son développement	Ministère de l'Economie et des Finances						
		2. Produire un guide de procédure d'élaboration des statistiques des finances publiques							
		3. Former les informaticiens et automatiser la production des statistiques primaires dans les administrations décentralisées							
		4. Former les cadres de la CREF et les administrateurs, à la production et à l'analyse des statistiques des finances publiques							
		5. Créer une base de données économique, financière et monétaire							
6 améliorer la production des statistiques de balance des paiements et de position extérieure globale répondant aux normes de qualité reconnue	1. l'élaboration des statistiques de balance des paiements dans les normes et délais prescrits par le SGDD	1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative entre la DG Douanes, les services compétents de la BCC et de la Direction Nationale de la Statistique, dans l'établissement des statistiques du commerce extérieur	BCC	101 706	18 613	16 213	21 493	23 893	21 494
		2. Renforcement de la coordination statistique entre la BCC et les services de l'Etat (Budget Economie, Dette publique, Trésor public, CGP Recettes, DNS), les Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial, et les grands opérateurs privés, visant la cohérence entre les statistiques de la balance des paiements, la dette extérieure, les comptes nationaux et les autres agrégats économiques							
		3. Recensement et mise à jour des agents économiques résidents et qui font des transactions avec l'étranger							
		4. Adaptation des questionnaires suivant les catégories d'agents économiques,							

		pour mieux cibler les informations pertinentes sur les transactions							
		5.Réalisation de l'enquête annuelle auprès des principaux acteurs économiques, qui intègre la phase de sensibilisation, de collecte des données combinant l'envoi postal et le travail de terrain, du contrôle de la collecte, du traitement des données							
		6.Formation des cadres de la BCD en statistiques de balance des paiements							
		7.Elaboration d'un rapport technique sur l'établissement de la balance des paiements							
		8.Publication régulière des statistiques de balance des paiements							
7 créer un service de statistique unique qui a la charge de collecter, traiter et diffuser régulièrement des statistiques de qualité dans les filières de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'environnement	<p>1. La création d'un service statistique fonctionnel au sein du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche</p> <p>2. La mise en place d'un système permanent de statistiques de l'agriculture et de l'élevage (SPSAE)</p> <p>3. Un système permanent des statistiques de la pêche conforme au cadre de suivi/évaluation du secteur pêche est mis en place</p> <p>4. Un système permanent des statistiques de l'environnement est mis en place</p> <p>5. Les données statistiques de qualité sont utilisées pour le suivi et l'évaluation de la politique dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'environnement</p>	<p>1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques entre les départements concernés de l'agriculture, de l'élevage, et de la pêche</p> <p>2. Validation et publication des résultats du RGA de 2004 aux différents utilisateurs</p> <p>3. Conception d'une méthodologie standard de collecte de données sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'environnement</p> <p>4. Formation du personnel en charge de la collecte et le traitement des données</p> <p>5. Equipements logistiques et informatiques</p> <p>6. Création et mise à jour d'une base de données sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'environnement</p>	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	408 133	179 231	59 566	57 806	57 806	53 724

		7. Evaluation de la qualité des données statistiques							
		8. Réalisation d'enquêtes et études spécifiques							
		9. Publication des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs (Annuaire et Tableaux de bord)							
8 appuyer la mise en place d'un dispositif de production, d'analyse et de diffusion des statistiques de l'emploi	1. La production et la diffusion régulières des données statistiques sur l'emploi, la main d'œuvre et la formation professionnelle 2. Les données statistiques de qualité sont utilisées pour le suivi et l'évaluation de la politique nationale de l'emploi	1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques liées à l'emploi et au marché du travail	Direction Générale de l'Emploi  DNS	346 973	150 838	50 924	48 564	50 364	46 283
		2. Elaboration et mise à jour des répertoires descriptifs des emplois et des métiers							
		3. Construire et mettre à jour un répertoire des entreprises et établissements							
		4. Réaliser une série d'enquêtes générales et sectorielles régulières portant sur l'emploi, la main d'œuvre et la formation professionnelle							
		5. Réaliser à partir des données d'enquêtes et de routines existantes, des analyses approfondies sur des thèmes d'intérêt liés à la politique nationale de l'emploi							
		6. Publication des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs (Annuaire et Tableaux de bord)							
9 renforcer les capacités nationales en matière de planification et de gestion du système éducatif par la disponibilité régulière des données statistiques scolaires	1. les méthodes et techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques sont maîtrisées par tous les intervenants du site, aux niveaux des îles autonomes et de l'union 2. Les données statistiques	1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques entre la DGPEP et les DEP	DGPEP	352 542	149 812	50 683	50 683	50 683	50 681
		2. Elaboration et validation d'un instrument unique standardisé de collecte de données complète de							

	de qualité sont utilisées pour le suivi et l'évaluation de la politique éducative	<p>l'éducation</p> <p>3. Mise en place d'un dispositif permanent de collecte des données et d'évaluation de la qualité des acquis scolaires</p> <p>4. Création et mise à jour d'une base de données à partir de l'application informatique (STATEDUC2) devant être fournie par l'Institut de Statistique de l'UNESCO</p> <p>5. Evaluation de la qualité des données du SISE</p> <p>6. Publication des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs (Annuaire et Tableaux de bord)</p> <p>7. Créer et gérer un site Internet à la DGPEP</p>							
10 mesurer l'état de la sante de la population et mieux gérer les services de sante	<p>1. La collecte des données de manière régulière et systématique afin de faciliter la gestion des activités de soins et le contrôle des maladies</p> <p>2. Les principaux indicateurs sur l'état de sante de la population sont obtenus à travers la réalisation d'une enquête auprès des ménages</p> <p>3. Les données statistiques de qualité sont utilisées pour le suivi et l'évaluation de la politique sanitaire</p>	<p>1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques entre la Direction Nationale de la Santé et les DGS</p> <p>2. Identification des besoins d'information et des indicateurs, conception et production des outils harmonisés de collecte, d'analyse et d'exploitation des données</p> <p>3. Appui à l'informatisation et à la décentralisation de la saisie et du contrôle de la saisie des données sanitaires</p> <p>4. Supervision et Recyclage des agents de collecte</p> <p>5. Collecte et traitement des données</p>	Direction Nationale de la Santé	345 563	157 230	59 035	39 572	46 915	42 811

		du SIS							
		6. Evaluation de la qualité des données du SIS							
		7. Publication des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs (Annuaire, Tableaux de bord, Bulletin et Revue de santé)							
		8. Réalisation d'une Enquête sur la qualité des services de santé							
		9. Réalisation d'une enquête sur l'état de santé de la population							
11 renforcer le système de collecte des données démographiques par l'exploitation des données d'état civil sur l'ensemble du territoire	1. Les données issues des fiches d'état civil, sont exploitées à des fins statistiques et publiées 2. Une banque de données démographiques a partir des faits d'état civil, est disponible et accessible aux utilisateurs 3. L'harmonisation du système de collecte de données sur la population, le développement et le genre	1. Elaboration des documents techniques, des lois et des textes réglementaires sur l'état civil 2. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques liées à l'état civil entre les différents départements concernés 3. Plaidoyer et sensibilisation des élus locaux 4. Collecte, traitement et publication des données relatives à l'état civil, à titre pilote 5. Généralisation de la collecte, et du traitement des données d'état civil 6. Confection et contrôle de la base de données sur les faits d'état civil 7. Production, Analyse, Publication, Diffusion et la Dissémination des données de l'état civil	Ministère de la Justice Ministère de l'Intérieur DNS	336 986	70 112	85 946	74 634	74 634	31 660
12	1. Les documents	1. Elaboration des Documents de	DNS	209 277	0	0	209 277	0	0

Préparation de toute la documentation et les outils techniques pour la réalisation du 4 <sup>ème</sup> recensement général de la population et de l'habitat (graph 2013)	techniques et les activités préparatoires du 4 <sup>ème</sup> RGPH sont réalisées 2. Le recensement pilote est exécuté 3. La finalisation du dispositif de collecte, de traitement et d'analyse des données du RGPH 2013	projet et de plaider du 4 <sup>ème</sup> RGPH 2013, et Mobilisation des fonds pour son financement							
		2. Elaboration et production des documents techniques							
		3. Cartographie censitaire							
		4. Sensibilisation de la population du RGPH							
		5. Réalisation et exploitation du Recensement pilote							
		6. Finalisation du dispositif de collecte, de traitement et d'analyse des données du RGPH							
13 Réalisation du RGPH	1. Avoir un RGPH réalisé	1. Collecte, saisie, traitement, analyse et publication des résultats		590723	0	0	0	550 000	40 723
14 Amélioration de la production des Statistiques générales	1. Avoir des données statistiques sur le tourisme, la gouvernance, les infrastructures, les transports...etc	1. Renforcer le dispositif de collecte des statistiques de routines auprès des administrations publiques et privées dans ces domaines		50 000	25 000	10 000	5 000	5 000	5 000
<b>Total Axe stratégique n° 3</b>				<b>4 638 623</b>	<b>1 457 624</b>	<b>1 169 507</b>	<b>666 777</b>	<b>955 511</b>	<b>389 204</b>
<b><u>Axe stratégique n°4: Favoriser l'accès et une diffusion des données adaptés aux normes, et promouvoir la culture statistique</u></b>									
OBJECTIFS	RESULTATS	ACTIVITES	STRUCTURE RESPONSABLE	TOTAL	ANNEE				
					2010	2011	2012	2013	2014
1. Favoriser l'accès et l'utilisation des données et promouvoir	1. Un système d'aide à la décision est mis en place  2. Un site pour la diffusion des données et	1. Créer et gérer un site Internet à la DNS	DNS	95.000	45.000	8.000	20.000	14 000	8.000
		2. Ateliers à l'intention des élus, de la							

la culture statistique	des méta-données est créé à la DNS  3. Des actions de formation à l'utilisation des statistiques, à l'intention des décideurs et des cadres techniques et administratifs sont mises en œuvres	société civile et de la presse sur l'importance de la statistique							
		3.Célébration de la journée africaine de la statistique							
2. Définir pour chaque secteur un format de diffusion adapté et conforme aux normes internationales	1. Un plan de formation sectoriel pour une utilisation accrue des techniques modernes est développé et disponible  2. L'adhésion des Comores au Système Général de Diffusion des Données est effective (SGDD)	1. Formation aux techniques de publication et de diffusion							
		2. Refonte éventuelle des publications actuelles							
		3. Organiser des séminaires et Ateliers de formation d'archivage et publication des données							
		4. Mise à jour des données et méta données	34 763	3 300	17 063	4 800	4 800	4 800	
		5. Rendre accessible la base de données au public							
		6. Publication d'un tableau de bord économique et social, d'un bulletin semestriel de conjoncture et de divers documents thématiques							
<b>Total Axe stratégique n° 4</b>				<b>129763</b>	<b>48300</b>	<b>25063</b>	<b>24800</b>	<b>18 800</b>	<b>12800</b>
<b>Coûts totaux de la SNDS 2010 - 2014</b>				<b>6 088 126</b>	<b>1 795 320</b>	<b>1 671 260</b>	<b>934 583</b>	<b>1 176 330</b>	<b>510 633</b>